

## Conditions d'admission

Être âgé(e) de moins de 30 ans pour bénéficier d'un contrat d'apprentissage et avoir validé :

- L2 Chimie / Biologie, BTS Chimie, Bioanalyses et Contrôles, MECP, DUT Chimie, Génie Biologique ABB

Les étudiants de plus de 30 ans peuvent bénéficier d'un contrat de professionnalisation.



### Comment s'inscrire ?

Dossier de candidature à télécharger sur le site du CFA Leem Apprentissage et à retourner par mail.



### Modalités de sélection

Examen du dossier et entretien de sélection.

# Contact

## Université Paris Saclay Faculté de Pharmacie

6617 Av. des Sciences, 91400 Orsay

### RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Christine Lafforgue

✉ christine.lafforgue@universite-paris-saclay.fr

### SERVICE SCOLARITÉ PHARMACIE

Marie-Michèle Carinci

✉ marie-michele.carinci@universite-paris-saclay.fr

## CFA Leem Apprentissage

### CONSEILLER EN APPRENTISSAGE

Hakim Duchene

✉ h.duchene@leem-apprentissage.org

☎ 07 50 54 91 28

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

**HANDIEM**  
Handicap Entreprises du Médicament

## En savoir plus

🌐 [www.leem-apprentissage.org](http://www.leem-apprentissage.org)

Visiter  
[leem-apprentissage.org](http://leem-apprentissage.org)



# Licence Professionnelle Affaires Réglementaires des Industries Cosmétiques

**Mention Industries Pharmaceutiques, Cosmétologiques et de Santé :  
Gestion, Production et Valorisation**

Offrir une formation pratique et théorique permettant d'assurer la conformité réglementaire des produits cosmétiques en vue de leur mise sur le marché.



CHARGÉ AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES

# Présentation

La Licence Professionnelle « Affaires Réglementaires des Industries Cosmétiques » vous permettra d'appréhender les enjeux réglementaires impactant l'activité des entreprises cosmétiques. En maîtrisant les spécificités techniques, biologiques et chimiques des produits, vous pourrez accompagner en tant que technico-réglementaire les entreprises dans la rédaction, la mise en place et le dépôt des dossiers produits pour la mise sur le marché.

## Rythme de l'apprentissage

Deux semaines en formation et 4 semaines en entreprise

## Modalités pédagogiques

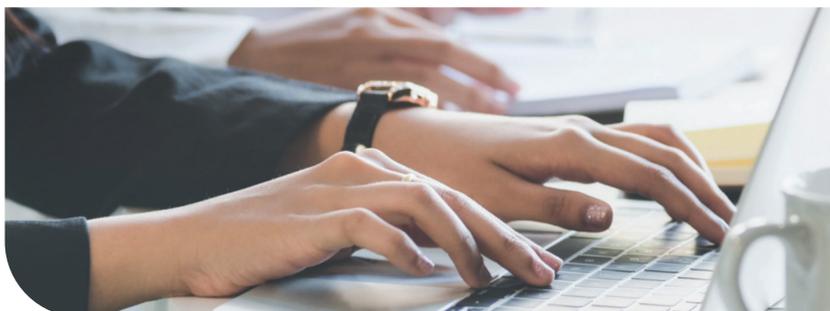
Cours d'amphi, TD et TP, avec vidéo projection et travaux de groupes.

## Contrôle des connaissances

Selon les modules : examens et/ou contrôle continu.

Validation indépendante des 2 semestres.

Soutenance devant un jury mixte enseignant/professionnel et rapport final en fin d'année.



## Quels métiers ?

### ■ CHARGÉ AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES

Il participe à la stratégie réglementaire et réalise toutes les activités liées à l'enregistrement et au maintien des homologations et des autorisations de mise sur le marché, sur toute la durée de vie des produits, dans le respect de la réglementation.

# Programme

La Licence Professionnelle « Affaires Réglementaires des Industries Cosmétiques » propose 420 heures de formation sur 12 mois.

SEMESTRE 1 :

**UE 1 : Communication**

**UE 4 : Métrologie-Statistiques / NTIC**

**UE 5 : Réglementation cosmétique**

**UE 7 : Base de Toxicologie**

**UE 10 : Connaissances des Matières premières Cosmétiques**

**UE 11 : Éléments critiques d'utilisation des MP**

**UE 12 : Équipements et Techniques de production**

**UE 16 : Projet Tutoré**

**UE 18a : Apprentissage en Entreprise**

SEMESTRE 2 :

**UE 2 : Management**

**UE 3 : Anglais**

**UE 6 : Éléments constitutifs du DIP / Portail CPNP**

**UE 8 : Validation des Supports de Communication**

**UE 9 : Approche des Techniques d'évaluation**

**UE 13 : Suivi de Fabrication**

**UE 14 : Approche des Éléments de Contrôle**

**UE 15 : Approche de démarche qualité**

**UE 17 : Soutenance Finale**

**UE 18b : Apprentissage en Entreprise**